

Echo d' Iran

Bulletin d'informations sur le mouvement ouvrier en Iran



Mai 2019 N° 21

Le régime islamique et le 1^{er} Mai 2019



A l'occasion du 1^{er} Mai, Journée Internationale des Travailleurs, la paranoïa du régime capitalo-islamique d'Iran a montré, non pas sa force, mais sa crainte de la force que représente la classe ouvrière. Ainsi, 6 jours avant le 1^{er} Mai, 12 militants de Syndicat Libre et d'une association de défense des droits de travailleurs ont été arrêté pour une tentative de préparation de manifestation du 1^{er} Mai dont 3 sont toujours emprisonnés. En même temps 2 militants ouvrier de la ville de Sanandaj (au Kurdistan) ont été incarcérés.

Pour célébrer le 1^{er} Mai, les syndicats et d'autres organisations ouvrières indépendantes ont appelé les travailleurs et les retraités à manifester devant le parlement du régime à Téhéran. Les forces de ... *(Lire la suite page 2)*

Esmail Bakhshi et Sepideh Gholian transférés à la sinistre prison d'Evin

Selon la dernière nouvelle parvenue d'Iran, à la veille de 1^{er} mai Esmail Bakhshi et Sepideh Gholian, après plus de trois mois d'emprisonnement illégal dans un lieu secret, sont transférés à la prison d'Evin à Téhéran.

Bakhshi, ouvrier syndicaliste et représentant des travailleurs de sucrerie Haft-Tapeh, (dans la ville de Suse, dans le sud de l'Iran), a été incarcéré et torturé pendant près d'un mois (du 18 novembre au 10 décembre 2018) pour avoir mené un mouvement de grève.

Suite à quatrième semaine de grève des de l'usine sucrière Haft Tapeh pour réclamer le paiement des mois de leurs salaires impayés, le 18 novembre 2018, 18 militants et leaders syndicaux avaient été arrêtés dont Bakhshi, représentant des travailleurs.

Esmail Bakhshi a été torturé durant sa garde à vue et transféré dans un hôpital de la sécurité à Ahvaz. Il souffrirait de blessures à la tête et au visage ainsi que d'une hémorragie interne à la suite des tortures qu'il aurait subit. Il aurait depuis été renvoyé à la prison d'Ahvaz. Le 29 novembre, les forces de sécurité ont arrêté à son domicile Ali Nejati ... *(Lire la suite page 3)*

Dans ce numéro :

Le régime islamique et le 1 ^{er} Mai 2019	1
Esmail Bakhshi et Sepideh Gholian sont transférés à 1	
Reza Shahabi la bête noire du régime iranien.....	2
Cinq ans de prison pour Un militant syndical.....	4
Un syndicaliste pacifique, condamné à une peine.....	4
Arrestations de plusieurs enseignants iraniens.....	5
250% d'augmentent de prix des produits	6
Trois journalistes du monde du travail en prison	7
Un criminel devient le chef de l'appareil judiciaire.....	7
L'ONU "horrifiée" par l'exécution de 2 adolescents....	8
Les dictateurs se rencontrent	8
Crise socio-économique, répression et élans	10
Le travail des enfants en Iran	13
Inondations massives en Iran	17
Lettre des syndicats français aux autorités	20
TUC britannique dénonce la répression des.....	23
148 coups de fouet et 33 ans de prison pour.....	24
Amnesty : La peine de mort en Iran en 2018.....	25



Publié par : **Solidarité Socialiste avec les travailleurs en Iran**

<http://www.iran-echo.com>

Adresse : **S.S.T.I, 266, av. Daumesnil, 75012 Paris**

E-mail: ss tiran@yahoo.fr

(Suite de la page 1) **Le régime islamique et le 1^{er} Mai ...** de l'ordre ont violemment réprimé les manifestants dont 45 ont été interpellés et incarcérés. Cette journée a été également célébrée dans deux villes de la province de Kurdistan.

Le syndicat des Travailleurs de la Compagnie des Bus de Téhéran et de sa banlieue (Vahed), le syndicat de sucrerie Haft-Tappeh, l'Union des retraités, le Comité de coordination d'entraide pour la constitution des organisations ouvrières ont appelé, dans un communiqué commun, tous les travailleurs actifs, retraités ou sans emploi, à un rassemblement, le 1^{er} Mai devant le parlement à Téhéran. L'appel à cette manifestation a été également repris par d'autres organisations telles que l'Union territoriale des retraités d'Iran, le syndicat de main d'œuvre intérimaire. Le Syndicat Libre des travailleurs » a aussi appelé à la participation à cette même manifestation.

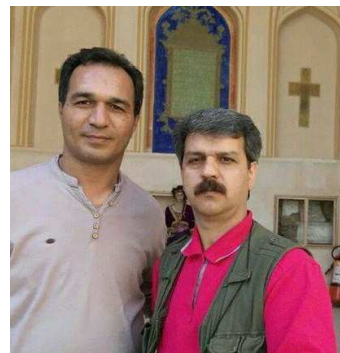
Le rassemblement pacifique a débuté avec les slogans appelant à l'unité des travailleurs, contre l'inflation, le chômage, la précarité et la corruption ; et pour la dignité, la liberté et les droits sociaux. Un nombre d'enseignants et d'étudiants ont également rejoint cette manifestation. Peu après le début du rassemblement les forces répressives du régime ont chargé brutalement en infligeant des coups et blessures aux manifestants. Cette répression a été suivie de l'arrestation massive des militants présents dans le cortège. Ainsi 45 personnes ont été arrêtées et mises en détention. Reza Shahabi, éminent syndicaliste des bus, ainsi que Hassan Saïdi font partie des personnes arrêtées.

Aussitôt les familles et proches des détenus du 1^{er} Mai se sont réunies devant la prison d'Evin, pour exiger leur libération immédiate.

Les travailleurs iraniens sont privés des droits fondamentaux du travail, sont licenciés, ont des mois de salaires impayés et, quand ils défendent leurs droits, sont arrêtés, torturés et condamnés à une peine de prison.

Le gouvernement iranien ne reconnaît pas les syndicats créés par les travailleurs et réprime régulièrement les rassemblements de protestation organisés par des syndicats indépendants. Au lieu de cela, le gouvernement a mis en place une " Maison des travailleurs " qui soutient les positions du gouvernement contre les travailleurs et qui n'a pas été observée en train de défendre les droits des travailleurs bien qu'elle ait toujours été représentée au Parlement au cours des dernières décennies•

Reza Shahabi la bête noire du régime iranien



Plus de 45 personnes ont été arrêtées lors du rassemblement du 1^{er} mai cette année à Téhéran. Actuellement, un certain nombre de personnes arrêtées ont été libérées. En date du 6 mai 2019, trois membres du Syndicat des travailleurs de la compagnie de bus de Téhéran et de la banlieue, Syndicat Vahed, Reza Shahabi, Hassan Saïdi, et Rasoul Taleb sont toujours en détention.

Selon le communiqué du Syndicat Shahabi et Saïdi sont accusés de « complot et atteinte à la sécurité nationale » et condamnés à une peine de 30 jours de détention, et une amende de 200 millions toumans (équivalent de 130 mois du salaire minimum).

Shahabi, membre du conseil d'administration du Syndicat Vahed, est mondialement connu en raison de son action en faveur des droits des travailleurs. Il a été arrêté plusieurs fois pour ses activités et a passé près de six ans en années en prison.

Reza souffre de diverses pathologies causées par la torture et le manque d'infrastructures de santé en prison: insuffisance rénale, douleurs dorsales et lombaires, hypertension ainsi qu'une sévère arthrose du fait de la détérioration de quatre vertèbres. En 2017 il a été victime d'une attaque cérébrale et paralysie faciale dans prison.

Décidément pour le régime iranien Reza Shahabi est la bête noire à battre !

Libérer tous les travailleurs emprisonnés!

(Suite de la page 1) **Esmail Bakhshi et Sepideh Gholian transférés ...**



...l'ancien président du syndicat des ouvriers d'Haft Tappeh, ainsi que son fils, Peiman Nejati.

Sepideh Gholian, une étudiante, journaliste et militante des droits sociaux avait également été arrêtée le 18 novembre 2018 pour son soutien aux grévistes. Elle sera libérée le 18 décembre et dénoncera les tortures subites durant son incarcération.

Le 3 décembre, les travailleurs de Haft Tapeh et ceux de l'usine d'acier d'Ahvaz ont manifesté ensemble pour exiger la libération des syndicalistes et journaliste emprisonnés. Les sidérurgistes du Groupe National d'Acier (GNA) de la ville d'Ahvaz sont en grève depuis début novembre pour réclamer le paiement de quatre mois de salaires impayés et des garanties pour la sécurité de leur emploi. Il y a eu un vaste mouvement de protestation pour la libération d'Esmail et Sepideh.

À sa libération, Esmail Bakhshi avait publié un communiqué invitant le ministre des Renseignements à participer à un débat télévisé en direct au sujet de la torture qu'il avait subie pendant son incarcération.

Cela leur a valu d'être de nouveau arrêtés et détenus dans un endroit gardé secret. Afin de les discréditer, les autorités de la justice et du renseignement ont diffusé, via le réseau de télévision d'Etat, leurs « aveux » enregistrés en prison sous la torture....>>>

<<<... Le 19 janvier 2019, à la télévision d'état diffusait des vidéos dans lesquelles on voit Esmail Bakhshi et Sepideh Gholian "avouer" leurs liens avec des groupes opposants de gauche en dehors de l'Iran dans le but de renverser le système politique en organisant des grèves et des manifestations de travailleurs. Ni le lieu, ni la date, ni les conditions dans lesquelles ces images ont été tournées, n'ont été communiqués. Les "aveux" auraient été obtenus sous la torture.

Le dimanche soir 20 janvier 2019, Esmail Bakhshi et Sepideh Gholian ont été arrêtés à nouveau. Les forces de sécurité ont perquisitionné les logements des deux militants avant de les arrêter.

Le procureur général iranien Jafar Montazéri avait qualifié les accusations de torture de "mensonges éhontés" et faites "pour servir un but politique". Il avait précisé que des institutions gouvernementales avaient engagé des poursuites contre l'ouvrier de la sucrerie pour diffamation présumée des autorités. Des enquêtes menées par le Parlement, le parquet et le ministère des Renseignements ont conclu qu'Esmail Bakhshi n'avait pas été victime de torture.

Ces derniers mois, de nombreux mouvements de grève ou de protestation se sont organisés en Iran, essentiellement en dehors de Téhéran. Le chef de l'Autorité judiciaire a mis en garde en novembre les travailleurs contre la tentation de "créer du désordre dans le pays"•

La lutte continue!

(Suite de la page 8) **L'ONU "horriée" par...**

...totale des exécutions de personnes qui étaient mineures au moment des faits. J'appelle une nouvelle fois les autorités à stopper l'exécution de mineurs et de commuer immédiatement toutes les sentences de morts•"

Cinq ans de prison pour Un militant syndical



Le militant syndical Behnam Ebrahimzadeh a été condamné à six ans de prison ferme et à copier trois livres à la main pour sa participation à des activités pacifiques, y compris sa participation aux manifestations des travailleurs de l'usine de sucre du sud-ouest de l'Iran.

Ebrahimzadeh a déclaré le 16 Février 2019, que son procès n'avait duré que 10 minutes, qu'il n'avait pas eu le temps de préparer sa défense et que l'accès à un avocat lui avait été refusé.

« Au tribunal, je me suis plaint que, conformément à la loi, on aurait dû me donner un préavis d'une semaine pour me préparer pour le procès et avoir la possibilité de comparaître avec un avocat », a-t-il déclaré. « Mais le juge a dit que je n'avais pas besoin d'un avocat ».

Arrêté le 12 décembre 2018 à Téhéran par des agents du service du renseignement des pasdarans, le journaliste, âgé de 41 ans, a été maintenu en détention pendant 35 jours, principalement à en isolement cellulaire dans à la prison d'Evin, avant d'être renvoyé au tribunal sans préavis et sans présence d'un avocat.

Lors d'un procès de 10 minutes, qui a eu lieu en février 2019, devant la 26e chambre du tribunal révolutionnaire de Téhéran, Ebrahimzadeh a été condamné à un an de prison pour « propagande contre l'État » et à cinq ans d'emprisonnement pour « appartenance à une organisation illégale ».

L'acte d'accusation faisait référence aux commentaires politiques qu'avait fait Ebrahimzadeh sur les médias sociaux, à sa critique des efforts de secours du gouvernement lors du récent tremblement de terre dans l'ouest de l'Iran et à sa présence lors des manifestations des ouvriers de la sucrerie Haft Tappeh à Shush, qui protestaient à cause de leurs salaires non payés, a déclaré Ebrahimzadeh ... (Lire la suite page 5)

Un syndicaliste pacifique, condamné à une peine de prison et privé de son avocat



Le syndicaliste, Mahmoud Rézaï, a été condamné à une longue peine de prison en l'absence de son avocat et sans notification.

Ce peintre en bâtiment âgé de 27 ans a été arrêté le 7 janvier 2019 par des agents du service du renseignement des pasdarans à Téhéran et transféré à la prison d'Evin. Le 27 février, il a été convoqué à comparaître devant la 28e chambre du tribunal révolutionnaire le même jour. Le juge l'a condamné sans la présence d'un avocat à une peine totale de 8,5 années d'emprisonnement pour « propagande contre l'État », « rassemblement et collusion contre la sécurité nationale » et « insulte du Guide suprême ». Selon sa mère, Rézaï a été arrêté en janvier 2019 pour avoir soi-disant participé à des rassemblements de protestation pacifiques, informé le public de la situation des prisonniers politiques et rencontré leurs familles.

Majid Hosseini et Mohammad Hosseinzadeh, deux autres militants syndicaux arrêtés au même moment que Rézaï, ont été libérés sous caution à une date indéterminée. Rézaï n'a pas été en mesure de payer sa caution, car sa famille n'avait pas suffisamment de fonds, a déclaré sa mère. Rézaï était le soutien de sa famille au moment de son arrestation et se bat maintenant pour occuper tous les emplois possibles dans la prison afin de continuer à la soutenir.

« J'ai une maladie cardiaque et ses sœurs vont à l'école », a déclaré sa mère « Il était notre seul soutien de famille ». « Il ne souffre pas seulement d'être en prison, il travaille aussi pendant la journée et lave la vaisselle et les vêtements pour telle ou telle personne emprisonnée afin de nous envoyer de l'argent », a-t-elle déclaré.

Arrestations de plusieurs enseignants iraniens lors d'une manifestation nationale



Le Conseil de coordination des syndicats d'enseignants iraniens a annoncé l'arrestation de plusieurs enseignants, lors des manifestations qui se sont déroulées dans tout le pays le jeudi 2 mai. Parmi les arrêtés se trouvent Rasoul Badaghi, Mohammad Fallahi et Mojtaba Ghoreishian.

À la suite d'un appel lancé, par le corps enseignant, à l'occasion de la Journée des enseignants, des enseignants de dizaines de villes iraniennes sont descendus dans la rue pour protester contre les mauvaises conditions de vie et la montée en flèche des prix des denrées de première nécessité.

La manifestation a eu lieu un jour après le rassemblement du 1er mai, au cours duquel au moins 45 personnes ont été arrêtées à l'extérieur du parlement iranien.

Par ailleurs, en mi février les enseignants iraniens ont organisé des rassemblements pacifiques dans au moins six villes pour protester contre ce qu'ils considèrent comme une suppression de leurs droits par le gouvernement et pour réclamer de meilleures conditions de travail dans leur profession mal payée.

Il s'agissait de la plus grande manifestation d'enseignants iraniens depuis la mi-novembre 2018, dans au moins 27 villes. Cette action de grève faisait suite à une série similaire de manifestations nationales d'enseignants en Iran à la mi-octobre.

Les enseignants faisaient écho aux revendications des manifestations précédentes, telles que la libération des défenseurs des droits des enseignants emprisonnés par les autorités, le droit d'enseigner aux élèves dans les langues minoritaires, l'amélioration du niveau de vie des enseignants mal payés et la fin de la privatisation du système d'éducation par le gouvernement. D'hommes et de femmes scandant une ... >>>

(Suite de la page 4) Cinq ans de prison pour Un militant syndical...

Les syndicats indépendants ne sont pas autorisés à exercer leurs activités en Iran, les grévistes perdent souvent leur emploi et risquent d'être arrêtés, et les dirigeants syndicaux qui tentent de se syndiquer et de négocier collectivement sont poursuivis pour des raisons de sécurité nationale et condamnés à de longues peines de prison.

Ebrahimadeh avait précédemment passé sept ans en prison jusqu'à sa libération, en juin 2017, pour des chefs d'inculpation liés à ses activités syndicales, à la défense des droits de l'enfant et à l'appel à la libération des prisonniers politiques•

...<<< revendication de libération des militants iraniens de l'éducation emprisonnés. Mohammad Habibi, Mahmoud Beheshti Langroodi et Esmail Abdi sont trois éminents dirigeants syndicaux qui purgent des peines de plusieurs années pour leurs infractions présumées à la sécurité nationale dans la prison d'Evin à Téhéran. Ils tenaient des pancartes contenant des revendications éducatives, telles que « l'éducation dans la langue maternelle est un droit fondamental ».

Le farsi, ou persan, est la langue officielle de l'Iran. L'article 15 de la constitution iranienne stipule que les manuels scolaires du pays « doivent tous être écrits dans cette langue et écriture ». Il y est aussi question de l'utilisation de « langues régionales et ethniques ... et l'enseignement de leur littérature dans les écoles, à côté de la langue persane, qui est librement autorisée ».

Cependant, un rapport publié en septembre 2018 par l'Organisation des Nations Unies pour les peuples non représentés (UNPO), basée à Bruxelles, indique que les autorités iraniennes ont refusé d'appliquer cet article et puni les militants qui préconisent l'éducation dans la langue maternelle d'un enfant•

Libérer tous les enseignants emprisonnés!

Les prix des produits alimentaires augmentent de 250 % en Iran



Les augmentations de prix les plus fortes concernent le concentré de tomates (+ 231,1 %), les jaunes (+ 128 %), les tomates (+ 127,9 %), les bananes (+ 103,1 %) et la viande + 97,8 %.

En outre, la hausse des prix la plus forte à Janvier 2019 par rapport au mois précédent concernait les oignons (22,1%), les concombres (21,3%), les tomates (20,1%) et la viande d'agneau (15,6%).

Cependant, la nourriture n'est pas le seul produit qui a connu une flambée des prix, par exemple es tarifs des bus de la ville a augmenté 20 %.

Selon les dernières études, le taux d'inflation annuel de l'Iran est de 212 %.

Le salaire des ouvriers iraniens, moins de 87€ par mois, est l'un des plus bas au monde. Selon le chef adjoint du Centre de coordination des conseils islamiques du travail, les salaires actuels ne couvrent que 28 % des besoins fondamentaux des travailleurs.

« Plus de 14 millions de travailleurs entreront dans la nouvelle année avec 72 % de salaires non payés », a déclaré Habib Sadeghzadeh Tabrizi.

Malgré le fait que l'Iran soit l'un des plus importants producteurs de minerais au monde, il figure parmi les 15 principaux pays riches en minerais. Il détient quelque 68 types de minéraux, 37 milliards de tonnes de réserves prouvées et plus de 57 milliards de tonnes de réserves potentielles d'une valeur de 677 milliards d'euros en 2014. Malgré ces richesses l'Iran se classe 108ème rang sur 149 pays en termes de protection sociale•

L'Iran, champion de la corruption et de l'impunité

Le classement de l'Iran dans le rapport annuel sur la corruption de Transparency International est passé de 130 à 138 parmi les 180 pays étudiés.

Le rapport sur les perceptions de la corruption de 2018 dresse un tableau sombre dans la mesure où plus des deux tiers des pays se classent en dessous de 50 sur une échelle de 0 à 100.

Transparency est une organisation non gouvernementale de lutte contre la corruption. Elle a évalué 180 pays au total sur le degré de corruption de leurs gouvernements et services publics. Les notations sont basées sur des constatations d'experts et d'études d'opinion publiques. Son indice de perception de la corruption (IPC) utilise une échelle allant de 0 à 100 pour classer les pays, où 0 est hautement corrompu et 100, irréprochable.

Alors que le score de l'Iran en 2017 était de 30, il est tombé à 28 en 2018. Transparency dit que l'incapacité de la plupart des pays à contrôler la corruption « contribue à une crise de la démocratie dans le monde entier ».

« Avec de nombreuses institutions démocratiques menacées à travers le monde, souvent par des dirigeants à tendance autoritaire ou populiste, nous devons faire plus pour renforcer les freins et contrepoids et protéger les droits des citoyens », a déclaré Patricia Moreira, directrice générale de Transparency International. « La corruption détruit la démocratie pour créer un cercle vicieux, où la corruption sape les institutions démocratiques et, à son tour, les institutions faibles sont moins en mesure de contrôler la corruption ».

La région ayant obtenu le score le plus élevé est l'Europe occidentale et l'Union européenne, avec un score moyen de 66, tandis que les régions ayant le score le plus bas sont l'Afrique subsaharienne (score moyen de 32), l'Europe de l'Est et l'Asie centrale (score moyen de 35).

Sur la base des données de l'enquête, Transparency affirme qu'il existe un lien entre la corruption et la santé des démocraties•

Trois journalistes du monde du travail toujours en prison trois mois après leur arrestation



Quatre journalistes de Gam news, une chaîne indépendante d'informations, en persan, que l'on peut trouver sur l'application de messagerie Telegram, sont toujours en détention trois mois après avoir été arrêtés pour avoir couvert les manifestations syndicales dans la province du Khouzistan, dans le sud-ouest de l'Iran.

Le correspondant Amir Amirgholi, arrêté le 16 janvier 2019, est toujours en détention à la prison centrale d'Ahwaz, dans la capitale de la province. Son père, Abbas Amirgholi, a déclaré que les autorités ne l'avaient pas informé des accusations pesant sur son fils.

« Le 27 Mai 2019 , nous lui avons rendu visite en prison », a déclaré Abbas Amirgholi au Centre pour les droits de l'homme en Iran, le 8 avril. « Grâce à Dieu, les autorités pénitentiaires lui ont donné ses médicaments pour le diabète. Nous espérons maintenant que son dossier sera rapidement transféré à Téhéran ».

Amir Amirgholi avait déjà été condamné à deux années de prison pour « insulte du sacré », « insulte du Guide suprême », « rassemblement et collusion contre la sécurité nationale », « trouble à l'ordre public » et « propagande contre l'État », pour ses activités pacifiques. Il a été libéré en mai 2017.

Deux autres membres du personnel de Gam, le rédacteur en chef Mohammadifard, son collègue et son épouse Sanaz Allahyari, se trouvent dans la prison d'Evin, dans la section du ministère du renseignement, depuis le 9 janvier 2019.

Asal Mohammadi, un quatrième membre du personnel de Gam, a été libérée sous caution le 5 janvier 2019. Elle a été emprisonnée pour ses reportages sur des ouvriers de l'aciérie à Ahwaz et ceux de la sucrerie à Shush •

Un criminel devient le chef de l'appareil judiciaire en Iran



Le sinistre Ebrahim Raïssi a été nommé d'hui chef du pouvoir judiciaire en Iran par Ali Khamenei, le guide suprême du régime islamiste.

Raïssi, un étudiant en théologie, est devenu procureur à l'âge de 20 ans dans la province de Hamedan, et à l'âge de 24 ans, procureur adjoint de Téhéran. En 1988, à l'âge de 27 ans, Raïssi a été nommé membre de la « Commission de la mort » de Khomeiny, qui a envoyé quelque 30 000 prisonniers politiques à la potence pour avoir refusé de désavouer leur conviction politique. Raïssi a joué un rôle déterminant dans les exécutions extrajudiciaires de prisonniers politiques à la fin des années 1980 en Iran.

En 2009, Raïssi a menacé d'exécution tous les manifestants anti régime, tout individu qui l'assiste de quelque manière ou en quelque circonstance que ce soit est considéré comme Mohareb (en guerre avec Dieu) puisqu'il s'agit d'un mouvement organisé.

En 2017, le président du régime, Rouhani, a admis que le bilan de Raïssi ne comprenait "que des exécutions et des emprisonnements au cours des 38 dernières années".

Raïssi est un protégé du Guide Suprême et a même été désigné comme son potentiel successeur. Raïssi est également le gardien d'Astan Quds Razavi, la plus riche fondation caritative responsable du sanctuaire le plus sacré d'Iran à Machhad.

Avec le nouveau chef du pouvoir judiciaire commence 33 ans d'emprisonnement et 148 coups de fouet pour Nasrin Sotoudeh•

L'ONU "horrifiée" par l'exécution de deux adolescents en Iran



AFP/ le 4 Mai 2019

Michelle Bachelet La Haut-Commissaire aux droits de l'Homme de l'ONU s'est dite "horrifiée" vendredi par l'exécution de deux adolescents de 17 ans en Iran, à l'issue d'un procès "entaché d'irrégularités". Mehdi Sohrabifar et Amin Sedaghat n'avaient que 15 ans quand ils ont été arrêtés et accusés de viol et de cambriolage en 2017.

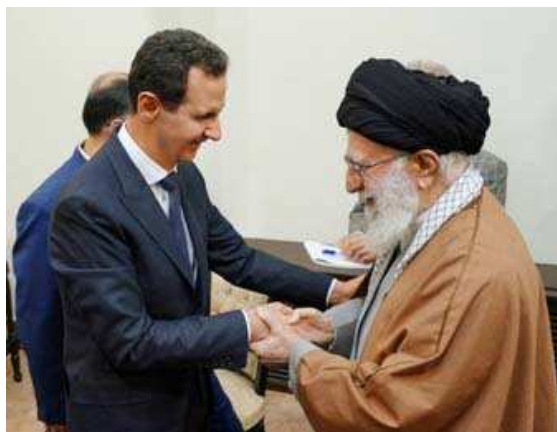
Michelle Bachelet a rappelé que Téhéran avait signé la Convention internationale sur les droits civils et politiques et la Convention sur les droits de l'enfant qui interdisent formellement l'exécution de mineurs. "Ces deux affaires sont particulièrement révoltantes car il apparaît que les deux garçons ont été apparemment soumis à des mauvais traitements et ont eu un procès entaché d'irrégularités", a-t-elle affirmé dans un communiqué.

Selon les informations recueillies par le Bureau des droits de l'Homme de l'ONU, les deux adolescents avaient été incarcérés pendant deux mois dans un centre de détention de la police sans accès à un avocat, frappés et contraints apparemment à faire de faux aveux.

Lors d'un premier procès, les deux jeunes hommes avaient été condamnés à la peine capitale, mais la sentence avait été annulée par la Cour Suprême à la suite d'un recours des familles et de leurs avocats. Lors d'un nouveau procès, le tribunal a confirmé la sentence de mort et les deux adolescents ont été exécutés le 25 avril à Shiraz (sud) après avoir été soumis à des coups de fouet.

L'ONU a déploré le fait que les juges n'aient pas pris en compte l'état mental de Mehdi Sohrabifar, qui était suivi dans une école spécialisée pour enfants déficients. "Je suis horrifiée", a déclaré Mme Bachelet. "Mon bureau plaide auprès de l'Iran pour une abolition ... (Lire la suite page 3)

Les dictateurs se rencontrent



Le dictateur syrien Bashar Assad a fait sa première visite en Iran depuis le début de la guerre en Syrie en 2011. Le régime islamiste est le principal soutien régional au gouvernement de Damas dans la guerre qui déchire la Syrie depuis près de huit ans. Téhéran soutient financièrement le dictateur syrien et a envoyé en Syrie des milliers de pasdaran ou Gardiens de la Révolution pour se battre contre la rébellion.

Assad s'est entretenu avec le guide suprême Ali Khamenei et le président des mollahs, Hassan Rohani. Il a "*remercié la République islamique d'Iran pour tout ce qu'elle a apporté à la Syrie durant la guerre*". Le sinistre Ghassem Soleimani, commandant de la Force Qods, chargée des opérations extérieures des Gardiens de la révolution, a assisté à l'entretien entre Khamenei et Assad.

"*La République islamique d'Iran considère qu'aider le gouvernement et la nation de Syrie revient à aider le mouvement de la résistance et elle est fière de cette aide*", a déclaré Khamenei, selon le site officiel du numéro un iranien.

"*La République islamique d'Iran, comme par le passé se tiendra au côté du peuple et du gouvernement de Syrie*", a déclaré Rohani à son invité.

La dernière visite officielle d'Assad à Téhéran remonte à octobre 2010. À l'époque, Assad avait rencontré son homologue Mahmoud Ahmadinejad et le guide suprême.

Ces dernières années, le dictateur syrien quitte très rarement son pays ravagé par une guerre civile meurtrière, si ce n'est des déplacements rendus publics chez son allié russe, le dernier en date en mai 2018●

Les travailleurs exigent des mois de salaires impayés

En 2018, les travailleurs ont organisé plus de 1 865 rassemblements pour protester contre leurs salaires impayés, leur manque d'assurance et leur privatisation. Selon les rapports, au moins 76 571 travailleurs iraniens ont plus de 2 059 mois de salaires impayés.

Voici quelques exemples :

48 mois de retard de paiement de salaires

Un groupe d'employés de la fondation d'Equity Shares s'est rassemblé devant le ministère de



l'économie à Téhéran pour exiger le versement de leurs salaires impayés. Les manifestants étaient venus de tout l'Iran pour participer au rassemblement. «Nous sommes environ 1500 personnes qui travaillons dans les bureaux d'Equity Shares depuis 12 ans.. Nos salaires pendant 48 mois n'ont pas été payés, ce qui nous a plongé dans une extrême pauvreté », a-t-il ajouté.

Les employés de l'hôpital de Karaj exigent 11 mois de retard dans le paiement de leurs salaires

Les travailleurs et employés de l'hôpital Khomeiny à Karaj se sont réunis sur le campus de l'hôpital pour protester contre le retard de paiement de leurs salaires. Le manifestant a déclaré que les employés et les travailleurs de l'hôpital n'étaient pas payés depuis quatre mois, ajoutant que 8 à 11 mois de leurs primes ne leur avaient également pas été versés.

Les travailleurs de Zanjan protestent contre 5 mois de salaires impayés

Les travailleurs d'une usine d'huile végétale dans la province de Zanjan, dans le nord-ouest du pays, se sont réunis pour protester contre leurs salaires impayés et leurs problèmes avec les régimes d'assurance. Les manifestants ont déclaré qu'ils n'avaient pas été payés depuis cinq mois et que l'usine rencontrait des problèmes pour acquérir des matières premières.

Les travailleurs de la municipalité du Khouzistan protestent contre 6 mois de salaires impayés

Les travailleurs de la municipalité de Bastan, dans la province méridionale du Khouzistan, se sont réunis. Ils ont déclaré qu'ils protestaient contre six mois de retard dans le paiement de leurs salaires et à cause de problèmes avec leurs régimes d'assurance. Les travailleurs et les employés du projet du complexe de divertissement de Tabriz exigent 7 mois de salaires impayés. Ils qui travaillent à la construction du complexe Aysan, un grand complexe commercial et de loisirs qui doit être construit dans le centre-ville de Tabriz, se sont rassemblés pour protester contre sept mois de retard dans le paiement de leurs salaire.

En 2018 le salaire minimum a été fixé à 812 000 tomans (soit environ 52 €). C'est presque trois fois moins que le seuil de pauvreté, ce qui place presque tous les travailleurs sous le seuil de pauvreté.

Selon Fariborz Reies Dana, économiste, plus de 70 % des travailleurs iraniens vivent sous le seuil de pauvreté absolue. Il déclare que le salaire minimum ne devrait pas être inférieur à 3,7 millions de tomans. Pourtant le salaire minimum actuel a été inférieur au tiers de ce chiffre.

Durant la même année, au moins 851 travailleurs sont morts en raison du manque de sécurité sur leur lieu de travail et au moins 1 465 travailleurs ont été blessés.

Bien qu'il y ait eu un nombre impressionnant de manifestations ouvrières, l'année dernière, toutes ont été réprimées par le régime au pouvoir. Les travailleurs qui ont participé aux protestations et manifestations ont été poursuivis et des dizaines d'entre eux ont été condamnés à la prison et à la flagellation.

Des dizaines de travailleurs et de syndicalistes croupissent actuellement dans les prisons iraniennes. Ces travailleurs sont détenus uniquement pour avoir revendiqué leurs droits. Nombre d'entre eux ont été jugés dans des procès inéquitable, sans procédure régulière et sans droit à un avocat•

Iran : Crise socio-économique, répression et élans démocratiques

A son quarantième anniversaire (11 février 1979), la République Islamique d'Iran s'enfonce dans une crise économique, sociale et politique profonde et sans précédent. Le régime des ayatollahs, comme toujours, tente de présenter les puissances impérialistes et surtout les Etats-Unis («le grand Satan») et leur embargo économique contre l'Iran comme responsables de la grave crise actuelle. Mais cette posture «anti-impérialiste» du régime ne trompe plus personne en Iran: elle ne peut plus dissimuler l'entière responsabilité de ce régime réactionnaire et corrompu et de ses politiques économiques et sociales anti-populaires dans la grave crise qui frappe le pays. Ce sont bien les conséquences désastreuses de ces politiques qui condamnent plusieurs dizaines de millions d'Iranien.nes à la pauvreté et à la misère. La gravité de la crise économique et sociale actuelle et ses caractères structurels – qui accentuent l'impact de l'embargo – sont fortement liés au fondement profondément réactionnaire et anti-démocratique de la République islamique et de ses politiques économique et sociale menées depuis 1979, dont nous allons sommairement analyser ses traits essentiels, dans la suite de cet article.

En 1979 le peuple iranien, dans un élan révolutionnaire, a renversé le régime corrompu du Chah

Il a mis fin à 37 ans de règne d'un régime oligarchique, protecteur des intérêts de l'impérialisme états-unien au Moyen-Orient afin de mettre en place un régime démocratique, indispensable pour diriger le pays sur la voie du développement économique et la justice sociale. Mais en l'absence de mouvements radicaux et progressistes organisés – démantelés et liquidés pendant le règne du chah – la révolution iranienne a été confisquée par le courant le plus réactionnaire de la petite bourgeoisie traditionnelle qui, sous la bannière de l'Islam politique, impose à ce pays un régime dictatorial et anti-populaire. Ainsi le court rêve de la démocratie des Iranien.nes, exprimé au cours de la révolution de 1979, s'est transformé en un long et terrible cauchemar d'une théocratie qui utilise l'Islam comme étendard idéologique.

La guerre Iran-Irak

La longue guerre criminelle entre et l'Iran et l'Irak, qui a opposé les deux régimes réactionnaires de Saddam Hussein et de Khomeiny au cours de la décennie 1980, a eu des conséquences humaines et économiques dévastatrices pour les deux pays (1,2 million de morts dont 800'000 côté iranien). Mais elle a été une aubaine pour le régime des ayatollahs qui en a profité pour détruire toutes les institutions démocratiques (les partis politiques, les syndicats, les associations) et liquider surtout les mouvements et les militants politiques radicaux, surgis avec la période révolutionnaire. On évalue au minimum à 30'000 le nombre d'exécutions des prisonniers politiques à la fin de la guerre. Ces mesures répressives, en détruisant toutes les instances démocratiques de contrôle et en réduisant au silence tous les esprits critiques, ont créé les conditions nécessaires permettant au régime des ayatollahs de soumettre le pays à la politique ultra libérale d'ajustement structurel, formulée par le consensus de Washington, et imposée par le Fond Monétaire International et la Banque Mondiale. Autrement dit, deux organismes financiers du système capitaliste mondialisé. En fait les mesures imposées par ces institutions aux pays fortement endettés du sud devaient permettre à ces pays de dégager des moyens financiers nécessaires pour faire face à leurs engagements vis-à-vis des gouvernements et des banques des pays capitalistes.

Mais, dès le début de la décennie 90, la République Islamique, malgré l'absence d'un endettement extérieur significatif, était parmi les rares régimes dans le monde qui acceptaient volontairement cette thérapie de choc comme une stratégie de développement économique. Le court rapport publié par les représentants du FMI et de la BIRD [1], de retour de leur voyage en Iran en 1990, résume ainsi la volonté "réformatrice" des dirigeants iraniens: "*Les dirigeants iraniens ont annoncé leur ferme volonté de mettre en œuvre une adaptation profonde de la politique macro-économique du pays, en renforçant la place du secteur privé et en supprimant des contraintes économiques qui sont incompatibles avec cette orientation*"...

[1]Banque Internationale pour la Reconstruction et le Développement, une des institutions composant la Banque mondiale
(Lire la suite page suivante)

(Suite de la page précédente) **Iran : Crise socio-économique, répression et élans...**

Sur le plan économique : inflation, chômage et dépression

Ainsi au cours des 30 dernières années, quel que soit le gouvernement, soi-disant réformiste ou radical, la pratique a été d'appliquer des mesures prescrites par la politique d'ajustement structurel (privatisation des entreprises publiques, dévaluation de la monnaie nationale, ouverture complète du pays aux importations, suppression des subsides sur les produits de première nécessité, etc.). Ce fut la principale orientation de la politique économique de la République Islamique. La posture «anti-impérialiste» de toutes les factions du régime des ayatollahs n'est que le cache-misère de cette politique réactionnaire, au service d'une bourgeoisie rentière et corrompue, au pouvoir depuis la révolution iranienne de 1979. Les conséquences de cette politique en matière économique et sociale démontrent son impact désastreux sur la situation de toutes les couches populaires en Iran.

La conjugaison entre l'application des mesures de la politique d'ajustement structurel et la corruption d'une bourgeoisie commerçante et rentière enfonce l'économie iranienne dans une crise structurelle profonde qui en 2018 atteint son niveau le plus important. Selon le FMI et la BIRD, en 2018 la croissance de l'économie était inférieure à 1.5% et en 2019 sera inférieure à 3.8%. Le secteur industriel, victime de l'ouverture du marché iranien aux importations des produits bon marché asiatiques, traverse actuellement une crise sans précédent. Ainsi, sur 37'000 entreprises situées dans les zones industrielles, plus de 7000 sont à ce jour à l'arrêt. De plus, 40% des autres entreprises ont une activité en dessous de 50% de leurs capacités productives. Et selon les prévisions les plus optimistes, au cours des deux prochaines années, et pour la première fois, la production du secteur industriel du pays sera en baisse.

En République Islamique, la stagflation (l'existence conjointe de l'inflation et du chômage) devient une maladie récurrente de l'économie du pays. Ainsi, au cours de 40 ans de régime islamique, le taux d'inflation annuel n'a jamais été en dessous de 10%. Et en 2018 ce taux est supérieur à 30%. Dans une lettre ouverte, des dizaines d'économistes et universitaires iraniens prévoient un taux d'inflation de 40 à 50% pour l'année 2020. Au cours de la même période, l'économie iranienne est frappée par un taux de chômage structurel de 15 à 20%. Ainsi selon l'évaluation de la banque centrale iranienne, en 2018 ce taux était de 20% de la population active, et pour les jeunes de 16 à 25 ans il a atteint 25 à 30% de la population, en tenant compte du fait que quelqu'un qui travaille plus de deux heures par semaine n'est officiellement pas considéré comme un chômeur. Ce taux de chômage élevé est la conséquence, d'une part, d'une forte croissance démographique favorisée par le régime islamique, et d'autre part, de l'incapacité du secteur industriel en crise à faire face à une telle demande de travail.

L'Iran est actuellement le deuxième pays producteur de gaz naturel et le quatrième pour ses réserves de pétrole. Cela a permis au régime des ayatollahs d'avoir plus de 700 milliards de dollars de revenu grâce à l'exportation du gaz naturel et du pétrole entre 1980 et 2018. Malgré ces immenses ressources financières, la politique économique de la République islamique n'a pas permis au pays de mettre en place une véritable politique de développement industriel. L'Iran reste un pays producteur de matières premières, très dépendant de la production et de l'exportation du pétrole. Ainsi, en 2018, le pétrole a représenté 80% des exportations et 40% de ses recettes budgétaires. Par contre la redistribution de cette manne pétrolière et le transfert de pans entiers des biens publics, par une privatisation en faveur d'individus ou de fondations inféodées au régime, ainsi que de holdings appartenant à des forces armées, ont favorisé le développement d'une bourgeoisie rentière corrompue et parasite.

Sur le plan social : pauvreté, famines, inégalités

Au cours de l'année 2018, la crise récurrente de l'économie iranienne atteint son paroxysme. Ainsi la monnaie iranienne, victime d'un quintuplement du volume des liquidités entre 2005 et 2016, a perdu 90% de sa valeur vis-à-vis du dollar. Cet effondrement entraîne une très forte inflation par le coût des importations, par l'augmentation des coûts de production et par les faillites de plusieurs centaines d'entreprises, ce qui s'est traduit par une forte aggravation du chômage.

En l'absence de données statistiques fiables publiées par les sources officielles, quelques chiffres cités par des chercheurs et universitaires indépendants nous permettent d'avoir une certaine idée de la situation sociale iranienne...

(Lire la suite page suivante)

(Suite de la page précédente) **Iran : Crise socio-économique, répression et élans ...**

En prenant en compte le seuil de pauvreté et le salaire minimum en Iran, plus de 40% des salariés iraniens sont pauvres. Selon M. Raghfari, universitaire iranien, sur la base des mêmes hypothèses 50% des 80 millions d'Iraniens sont dans une situation de pauvreté. Selon M. Torabi, chercheur universitaire, en 2016 le revenu minimum mensuel nécessaire pour une famille de 4 personnes était de 4 millions de tomans, tandis que le salaire minimum mensuel était de 800'000 tomans, autrement dit 20% du revenu minimum. Un parlementaire de la région de Sistan (au sud-est de l'Iran), explique ainsi la situation économique de la population de cette région: «*En Sistan et Baloutchistan, plus de 90% de la population survivait sous le seuil de pauvreté. Plus de 70% d'entre eux sont en situation de pauvreté absolue et plus de 30% souffrent de malnutrition*».

Le travail des enfants est un autre indicateur de la misère en Iran. Les chiffres officiels parlent de 2 millions d'enfants obligés de travailler. Mais les chiffres officieux évaluent à plus de 7 millions le nombre d'enfants travailleurs en Iran. Enfin, la gestion calamiteuse des ressources en eau a aggravé les sécheresses, et favorisé l'exode massif de la population rurale et le développement des bidonvilles autour des grandes villes du pays. Ainsi, au cours des dernières décennies, plus de 33'000 villages du pays ont été abandonnés par leurs habitants. Selon Noriman Mostafai, directeur général d'une organisation d'aide aux sans-abri, «*actuellement les bidonvilles iraniens comptent 11 millions d'habitants, c'est-à-dire l'équivalent de la moitié de la population villageoise ayant fui ses terres et ses foyers*».

Les fortes inégalités sociales sous le régime monarchique furent la principale cause de la révolution des peuples d'Iran en 1979.

La justice et l'égalité sociale étaient la principale promesse avancée par le courant islamiste pour confisquer la révolution iranienne au profit d'une clique réactionnaire. Mais quarante ans plus tard, l'Iran reste un pays fortement inégalitaire. Les statistiques de la banque centrale iranienne révèlent une aggravation de cette inégalité au cours des six dernières années. Ainsi, en 1990, 10% des ménages les plus riches disposaient de 37% du revenu distribué et en 1996, ce chiffre dépasse 40% de ce revenu. De plus, selon l'Institut des statistiques iranien, les dépenses de consommation des 10% des ménages les plus riches sont 11 fois plus importantes que celles des 10% des ménages les plus pauvres du pays.

Conclusion

En 1979, les peuples iraniens, par une révolution héroïque, ont mis fin au règne despotique du Chah en espérant mettre en place un régime démocratique et de justice sociale. Mais, l'absence d'organisations démocratiques de masse et la complicité des pays impérialistes, a permis à la clique islamiste-réactionnaire de confisquer la révolution. La République islamique a transformé notre pays en laboratoire d'expérimentation de l'idéologie réactionnaire qu'est l'islam politique. Pour imposer, cette funeste idéologie, les ayatollahs et leurs hommes de main ont établi un régime de terreur. Pour briser la résistance des militants politiques, syndicaux et démocratiques, le pouvoir islamique a utilisé toutes les méthodes moyenâgeuses. Ainsi, au cours de cette période noire, plusieurs dizaines de milliers d'Iraniens ont été sommairement exécutés, torturés, violés ou emprisonnés.

Parallèlement à ces méthodes répressives, le régime islamique a mis en place un vaste système de propagande, pour justifier et légitimer la domination et le pillage des richesses du pays par une bourgeoisie rentière parasite. Tout ceci au nom de l'islam. L'habillage religieux réactionnaire est utilisé par le régime pour faire accepter ce système d'exploitation et de domination.

Mais malgré toute sa capacité répressive, le régime n'a pas réussi à éteindre les aspirations à la démocratie, à la justice sociale et à l'égalité.

Régulièrement, les luttes sociales et démocratiques occupent le devant de la scène. Régulièrement les femmes, la jeunesse, les travailleurs et les minorités nationales s'affrontent courageusement à la violence de l'État.

Malgré les emprisonnements, les tortures et les exécutions, les peuples d'Iran expriment à chaque fois que cela leur est possible leur soif de liberté et de justice. Quarante ans après la chute du Chah, il est plus urgent que jamais d'en finir avec le régime anti-populaire, corrompu, réactionnaire et criminel de la République Islamique.

Le travail des enfants en Iran *



Les fabricants des briques

En Iran, des enfants travaillent dans les ateliers, les usines ou les champs. Certains sont domestiques à domicile. D'autres vendent des fleurs ou diverses marchandises aux feux rouges des villes ou dans le métro de Téhéran. D'autres enfin récupèrent dans les rues des déchets recyclables ou lavent les vitres des voitures. Le problème du travail des enfants dans la République Islamique d'Iran a été le sujet de beaucoup de discussions, aussi bien à l'intérieur qu'à l'extérieur du pays. L'absence de statistiques dignes de foi a rendu difficile le travail de suivi par des éducateurs, ainsi que celui des responsables internationaux. Mais l'existence du travail ne fait l'objet d'aucun doute.

Les causes du travail des enfants peuvent être classifiées en quatre catégories: *Problèmes économiques; Problèmes sociaux; Problèmes culturels; Problèmes familiaux*. Plusieurs facteurs poussent les enfants vers le marché du travail :

- La déscolarisation : Selon le ministère de l'Education, lors de l'année scolaire 2011-2012, sept millions d'enfants étaient déscolarisés. Selon le recensement de 2006, le nombre des jeunes entre sept et dix-neuf ans était de 19 435 000. Mais selon les responsables du ministère de l'Education le nombre d'élèves pour l'année scolaire 2011-2012 s'élevait à seulement 12 300 000.

- La nette progression du travail des enfants : State Welfare Organisation of Iran avait estimé que le nombre d'enfants au travail en 1999 était situé 25 000 et 30 000. Mais depuis, différents organismes étatiques ou indépendants ont revu ce chiffre à la hausse. Ce chiffre a soudainement atteint un million en 2010. Actuellement, nous ne possédons pas de statistique officielle, mais les organisations gouvernementales avancent le nombre de deux millions. Pour leur part, les organisations non gouvernementales, s'occupant des enfants de la rue en Iran, l'estiment à 7 millions. Environ 40% de ces enfants pourraient être d'origine étrangère et en particulier afghane et pakistanaise. L'âge minimum des enfants qui travaillent est entre 5 à 6 ans. Dans les rues de Téhéran et d'autres grandes villes, on peut facilement observer des enfants de 5 ou 6 ans qui vendent des fleurs, d'autres marchandises ou lavent des voitures pour subvenir aux besoins de leur famille.

Que dit la loi sur le travail des enfants ?

L'article 32 de la Convention Internationale des droits de l'enfant (CIDE), adopté lors de l'Assemblée générale des Nations Unies en 1989, stipule le droit à la protection contre l'exploitation. Tous les pays ayant ratifié la convention doivent prendre toutes les mesures possibles pour protéger leurs enfants contre l'exploitation. Le travail des enfants est une des pires formes d'exploitation : il nuit à leur santé, leur développement et leur éducation. Tout enfant moins de 18 ans doit être protégé contre tout sorte de travail. L'Iran a signé la Convention internationale des droits d'enfants (CIDE) en 1991. Les dispositions de ce traité ont été ratifiées par le parlement en mars 1994...

(Lire la suite page suivante)

* Le texte de cet article est extrait d'une brochure publié par SSTI et disponible à l'adresse suivante :

http://www.iran-echo.com/echo_pdf/travail_des_enfants.pdf

(Suite de la page précédente) **Le travail des enfants en Iran ...**

Selon l'article 79 du Code du travail iranien, "L'emploi de personnes de moins de 15 ans (garçon et fille) est interdit. Les employeurs qui emploient des personnes de moins de 15 ans seront punis". De plus, les enfants ne devraient pas être soumis à un travail qui leur serait pénible. "

Toutefois, selon l'article 188 du Code du travail, "Les travailleurs des ateliers familiaux dont le travail est effectué exclusivement par l'employeur, le conjoint et les parents proches du premier degré ne sont pas soumis aux dispositions de la présente loi". Selon l'article 80 du Code du travail iranien, "un travailleur âgé de 15 à 18 ans est un travailleur adolescent".

Domaines du travail de ces enfants

La plupart des enfants travaillent dans les secteurs agricoles, l'élevage, les mines, le transport de marchandises (en particulier dans les zones frontalières), le travail manuel dans des petits ateliers, les services, le travail domestique et industriel (en particulier dans la fabrication de briques, de tapis, et la menuiserie). Ils vendent des fleurs, des chewing-gums, des horoscopes ou un tas de d'autres choses dans les rues, aux feux rouges et dans le métro de Téhéran. Ils travaillent également dans la récupération des déchets recyclables dans les rues et à leur tri sur les sites de traitement de déchets. Ou bien ils mesurent le poids des gens avec leurs balances.

Pour donner un seul chiffre, citons le « Comité de Bienfaisance Imam Khomeiny » qui a déclaré au mois du mai 2013 que dans la seule province de Khorassan-nord, 1500 enfants travaillent dans les 740 ateliers du tissage visités.

Le travail domestique ou dans les petits ateliers n'est soumis à aucun règlement. Les enfants sont obligés de travailler en moyenne 10 heures par jour pour un salaire de misère (l'équivalent de 10 à 15 euros par mois, soit un sixième du salaire minimum). Les garçons travaillent le plus souvent dans des petits ateliers des cordonneries, de métallurgie, de menuiserie, de fabrique de briques, de boulangeries ou du bâtiment. Les filles dans l'emballage, la cuisine, le tissage de tapis et la joaillerie.

Travail des enfants immigrés

Une bonne partie des enfants qui travaillent sont des enfants d'immigrés et en particulier des Afghans. Ils représenteraient entre 30 et 40% du nombre total d'enfants qui travaillent. Ils ne bénéficient d'aucun soutien gouvernemental ni d'aucune couverture sociale. Des ONG pour les droits des enfants s'occupent de certains de ces enfants. Ils sont obligés de travailler dès le plus jeune âge pour aider financièrement leur famille. Certaines sont obligées de travailler dans la rue et une partie d'entre eux sont obligés d'y rester pour une longue période ou pour toujours. Une grande partie de ces enfants sont considérés comme des migrants «légaux» et ils ont même l'autorisation d'étudier dans les écoles publiques iraniennes. Mais ils n'ont pas les ressources financières leur permettant de payer le frais de scolarité fixé par le Ministère de l'Éducation. Cette catégorie d'enfants fait face au blâme, au racisme et à divers types d'humiliation et d'abus. Ils sont dans les faits privés d'accès à l'éducation. Beaucoup d'employeurs, dans les ateliers souterrains, exploitent ces enfants immigrés dans les métiers les plus difficiles, et en les payant très peu.

Déchetterie et les enfants

Dans les rues des quartiers riches des grandes villes d'Iran, on voit des enfants de tout âge avec des grands sacs rempli de déchets sur le dos ou en train de fouiller dans les grands poubelles pendant la journée et jusqu'à tard dans la nuit. Peu de gens savent qui sont ces enfants ? Où vivent-ils ? Qui les organise ? Comment sont-ils organisés ?

Sepideh Salarvand, une universitaire, a étudié ce sujet dans son thèse. Cette étude démontre le travail et la vie quotidienne d'un petit groupe d'enfants qui travail dans ce domaine. Déchetterie (Godé Zobalé) de Mahmoud Abad est un dépôt pour stockage, tri et nettoyage des déchets recyclables, situé à 16 kilomètre de Chahré Rey dans la périphérie sud-est de Téhéran. La plupart des travailleurs sont des enfants immigrés afghans qui vivent sur le site...
(Lire la suite page suivante)

(Suite de la page précédente) **Le travail des enfants en Iran ...**



Iranian Labour News Agency

Les éboueurs de Téhéran

Quand on regarde l'allée du site on voit des chambres sur les deux côtés et les sacs de déchets en plein milieu en attendant d'être transportés par l'acheteur. Quand on s'en approche on voit la frontière invisible entre les chambres qui appartiennent à un bloc. Un bloc est un ensemble de 5 ou 6 chambres. Dans chaque chambre vivent en général 4 personnes. Donc dans chaque bloc vivent entre 19 et 20 personnes. Il existe en tout 12 blocs donc il y a entre 230 et 240 personnes qui vivent et travaillent sur ce site de déchets.

Les chambres mesurent souvent environ 2 mètres sur 3 mètres. Les murs sont fabriqués avec les blocs de plâtre, et les plafonds avec des poutres de bois sans toit. En hiver on les couvre avec des bâches plastiques. La plupart des chambres n'ont pas de porte, une couverture en hiver et des tissus en été en font fonction. L'espace personnel de chaque enfant dans la pièce est limité aux sacs à dos qui pendent dans les coins, et les murs où les enfants peuvent afficher le drapeau d'Afghanistan et leurs photos.

La chambre de patron est différente. Il y a en général la télé et même le satellite, un réfrigérateur et la climatisation. Dans la chambre du patron il y a également un petit magasin d'alimentation de première nécessité, et les gens peuvent acheter ce dont ils ont besoin. Les prix sont souvent assez chers. Les enfants qui vivent dans chaque bloc travaillent pour le patron de ce bloc. Le patron paie le loyer des blocs et les autres frais.

Le travail de ces enfants est effectué en deux phases : 1ère phase consiste à récupérer des déchets recyclables dans les rues des quartiers riches du nord de Téhéran. Le travail a lieu pendant la journée jusqu'à tard dans la nuit en fouillant dans les grandes poubelles métalliques installées dans les rues. Les enfants sont obligés de grimper dans ces poubelles qui sont très dangereux, surtout pour les plus petits. 2ème phase consiste à séparer, nettoyer et trier les déchets récupérés sur le site de la déchèterie.

Les enfants vont en ville vers midi et sont de retour vers 2 ou 3 heures du matin. En arrivant sur le site ils mangent quelque chose et, s'ils en ont encore la force, ils travaillent un peu dans la séparation des déchets. Ils dorment entre 4 heures et 8 heures du matin. Ils travaillent le matin dans la séparation et le nettoyage des déchets récupérés. Les enfants retournent en ville vers 13 ou 14h de l'après-midi.

Organisation du travail

Le patron de chaque bloc s'occupe du transport aller-retour des enfants. La mairie de chaque arrondissement met à l'enchère le ramassage des poubelles de son quartier, et les entrepreneurs participent à cette enchère. L'entrepreneur, qui remporte l'enchère s'occupe de tout le reste. C'est lui qui passe des contrats avec les patrons des blocs des déchèteries. Il partage les rues de chaque quartier entre les patrons des blocs.

Des commissions sont versées à la mairie, à la société de recyclage, aux services de maintien de l'ordre, etc. C'est le patron du Bloc qui paie les frais. Chaque bloc a un contrat avec l'entrepreneur d'un quartier. L'entrepreneur paye 900,000 tomans (190 €) par enfant à la société... (Lire la suite page suivante)

(Suite de la page précédente) **Le travail des enfants en Iran ...**

... de recyclage pour qu'elle ne collecte pas tous les déchets avec ses camions et que leurs camions ne percutent pas les enfants. Chaque enfant a une carte ayant une date d'expiration.

Vente des déchets

Les enfants récupèrent les déchets recyclables. Après les avoir triés et nettoyés, ils les vendent au patron du bloc à des prix dépendant de la nature et du type de déchet. Plus ils collectent de déchets, plus ils gagnent de l'argent. Le patron du bloc à son tour revend les



Palais des éboueurs

déchets environ 3 fois plus chers qu'il les a achetés aux enfants. En général, les patrons font des comptes mensuels. Après déduire les achats effectués par les enfants, ils envoient l'argent à un bureau de change en Afghanistan. Ces enfants touchent en général par jour entre 30,000 et 40,000 tomans (2,6 et 3,8 €). Un salaire qui dépend de déchets collectés.

Les enfants de moins de 12 ans touchent un salaire mensuel entre 500,000 à 700,000 tomans (35 et 50 €) et leur salaire n'est pas fonction de la quantité de déchets collectés.

Conclusion

La République Islamique d'Iran, malgré ses engagements internationaux, ne respecte pas les conventions internationales concernant le travail des enfants. Pire encore, elle ne respecte même pas les règlements de son propre code du travail qui interdit pourtant le travail des mineurs.

De plus, ce régime poursuit et persécute les associations et les ONG qui essaient, malgré la situation difficile, de secourir les enfants qui sont laissés à leur sort. Malgré l'absence de statistiques fiables sur le travail des enfants, il y a entre 2 et 7 millions d'enfants qui travaillent en Iran. Les enfants travaillent dans beaucoup de domaines, y compris dans les métiers qui sont interdits par les conventions internationales et le Code de travail iranien. Et cela quelquefois avec la complicité d'organismes publics comme des municipalités.

Ces enfants souffrent de maltraitance, de maladies, ainsi que de problèmes psychologiques. Ils sont victimes de harcèlement physique, psychologique et sexuel. Les enfants qui travaillent sont souvent privés d'accès à l'éducation, de soins médicaux, d'assurance, etc. Ils sont menacés aussi par les dangers de la drogue, de la prostitution et des maladies dangereuses dont le sida. Les enfants sont très mal payés et l'augmentation du nombre d'enfants obligés de travailler, combiné au chômage des adultes, tire les salaires vers le bas.

Les institutions internationales devraient pouvoir obliger le régime iranien à reconnaître l'âge légal du travail, et qu'il soit le même pour les filles et les garçons.

Une visite par une des collaboratrices de SSTI de l'environnement de travail des enfants mettrait en évidence les conditions insupportables du travail de ces enfants ainsi que la négligence des autorités concernant l'éducation des mineurs.

Cela serait nécessaire dans les fabriques de briques, les ateliers de tapisserie, les petits ateliers de la métallurgie, les quincailleries au fond du Bazar de Téhéran.

Il en va de même pour la collecte des déchets récupérables par les enfants dans les rues des quartiers du nord de Téhéran, organisée par les entrepreneurs engagés par les municipalités ainsi que les sites de déchets récupérables du sud-est de Téhéran•

Inondations massives en Iran : une gestion catastrophique, des sanctions internationales inhumaines

Quelques 10 millions de personnes sont affectées par les inondations dévastatrices qui sévissent dans trois quarts des provinces iraniennes. Deux millions sont gravement touchées, 500.000 déplacées, dont la moitié sont des enfants. Selon les autorités, à ce jour, on compte au moins 76 morts, 200 000 maisons détruites, 14 000 km de routes endommagées, des centaines de ponts détruits, des champs dévastés. Mais il en est peu question parce que les autorités iraniennes essaient de cacher leur incompétence, mais aussi que l'Iran est isolé diplomatiquement. L'aide internationale est d'autant plus dérisoire que la plupart des gouvernements respectent les sanctions imposées par Trump. D'où par exemple le manque d'hélicoptères pour le sauvetage. L'ONU elle-même reconnaît que « *les défis posés par les sanctions unilatérales affecteront la réponse des Nations Unies...* ». Et tant pis pour la population. Les besoins des enfants iraniens touchés par les inondations s'aggravent de jour en jour et "il est urgent d'accroître l'approvisionnement", a averti l'UNICEF dans un communiqué le vendredi 19 avril.

Depuis le 19 mars, l'Iran subit des inondations sans précédent. Ce jour-là, la province du Golestân, située au nord-est du pays s'est trouvée rapidement inondée à la suite des pluies intenses en faisant une quinzaine de morts. Trois jours plus tard, lors des fêtes du nouvel an iranien, le sud du pays et en particulier la ville historique de Chiraz a été inondée.

La construction irraisonnée de routes sur les zones inondables et les lits des rivières a causé des pertes humaines et matérielles de grandes envergures. Le niveau de l'eau a envahi plus de 2 000 agglomérations, à travers 25 des 31 provinces d'Iran. Pendant un mois, presque tout le pays, en particulier les régions situées à l'ouest et au sud ont été noyées sous les pluies torrentielles. En plein printemps durant une semaine il neigeait dans la province de l'Azerbaïdjan, ce qui est tout à fait inhabituel.



Scène d'inondation

La construction irraisonnée de routes sur les zones inondables et les lits des rivières a causé des pertes humaines et matérielles de grandes envergures. Le niveau de l'eau a envahi plus de 2 000 agglomérations, à travers 25 des 31 provinces d'Iran. Pendant un mois, presque tout le pays, en particulier les régions situées à l'ouest et au sud ont été noyées sous les pluies torrentielles. En plein printemps durant une semaine il neigeait dans la province de l'Azerbaïdjan, ce qui est tout à fait inhabituel. La plupart des terres agricoles sont devenues incultivables. Les usines de canne à sucre du Khouzistan sont à l'arrêt, et 30 000 hectares de plantations sont sous l'eau.

La réponse du régime a été totalement inadéquate, avec une mauvaise gestion de la crise et un manque de préparation évident. De nombreuses zones touchées par les inondations ne bénéficient d'aucun secours. Le directeur provincial du Croissant-Rouge, Sarem Rezaee, a fait remarquer que son organisation avait tout simplement perdu toute communication avec de nombreuses localités, ajoutant que le Croissant-Rouge n'avait plus de contact avec les autorités : "Nous avons demandé une aide d'urgence aux provinces voisines, mais personne ne peut rien faire."

Les partisans de la "ligne dure" comme les "modérés" du régime rejettent la faute sur les forces et interventions "étrangères". Mais les dirigeants iraniens ... (*Lire la suite page suivante*)

(Suite de la page précédente) **Inondations massives en Iran ...**

...n'ont pas réussi à faire la lumière sur certaines des raisons fondamentales qui sous-tendent cette crise.

Au lieu d'apporter leur plein appui aux populations touchées par les inondations, les Gardiens de la révolution (Pasdaran) ont ouvert le feu dans de nombreux villages sinistrés, tuant au moins une personne et en blessant plusieurs. Les Pasdaran craignent que la frustration et la colère des sinistrés, qui n'ont pas reçu d'aide du gouvernement, ne se transforment en un nouveau moteur de protestations généralisées.

Le président Rohani qui a mis beaucoup de temps pour se rendre dans les régions sinistrées, y a été partout chahuté par les habitants en colère. Les institutions étatiques comme le «Croissant Rouge », ont réagi très tardivement et partiellement laissant la population endeillée se débrouiller les mains vides. L'absence des autorités et toute aide gouvernementale est à déplorer. Par contre, la population s'est organisée avec les moyens du bord pour sauver ce qui peut l'être. Rohani pointe du doigt les États-Unis afin d'expliquer pourquoi les personnes touchées par les inondations ne reçoivent pas d'aide.

Dans les régions frontalières avec l'Irak où les dégâts sont énormes, les Pasdaran ont fait venir les milices armées irakiennes Hashd al-Sha'bi et Al Nojaba, ainsi que la milice afghane des Fatemiyoun, soi-disant pour aider la population, mais on ne sait pas exactement quel rôle elles vont jouer contre les éventuels mécontentements exprimés par la population. Les Iraniens estiment ces groupes de mercenaires, créés par les Pasdaran, sont là pour des raisons répressives et non humanitaires.

En plus de l'accent mis par le régime sur les dépenses excessives consacrées à ses programmes militaires et d'énergie nucléaire plutôt qu'à mettre en place des infrastructures nécessaires pour le développement du pays. Les inondations peuvent également être attribuées à la mauvaise gestion de l'urbanisme par le gouvernement, la corruption du régime.

Les sinistres naturels causent partout des dégâts innombrables, mais dans le cas de l'Iran, les infrastructures existantes, la mauvaise gestion, les constructions incontrôlées et illégales, l'ingénierie inexistante, ... ont rendu la situation encore plus dévastatrice. Par exemple, les Pasdaran, ont construit une ligne du chemin de fer entre la province du Golestân et le Turkménistan pays voisin. Ils n'ont pas pris en considération le fait qu'une partie de cette région se trouve sous le niveau de la mer et de plus, par négligence, ils ont oublié de construire de petites digues pour que les eaux pluviales puissent circuler vers les rives de la mer Caspienne. Par conséquent, les torrents ont inondé un grand nombre des villes et des villages de la région, et le chemin de fer également.

A cela, il faut ajouter la cupidité sans fin des hauts responsables du régime. Les familles des grands ayatollahs du Nord ont pour but de se construire des immeubles et des villas, et surtout réaliser des profits par :

- la poursuite de projets immobiliers près des rivières,
- la déforestation et l'exploitation généralisée des forêts et des mines au profit des Pasdaran, de leurs entreprises, ainsi que de hauts responsables.

En outre, le pouvoir en place a construit des barrages sans étudier les conséquences et sans prendre en compte l'environnement et les spécificités naturelles et géologiques. La plupart de ces barrages ont été construits par des entreprises dépendant de Pasdaran. L'entretien de ces barrages et leurs lacs a été complètement ignoré, et c'est pour cette raison que l'eau n'a pas pu couler normalement et que les cours d'eau ont débordé, causant beaucoup de dégâts.

Il n'y a là rien de bien original, mais la République islamique peine à mettre en place des procédures de réponse face à de telles catastrophes : Le quotidien "Le Monde" du 23 avril cite un ancien responsable iranien de l'environnement, exilé à Londres : « *L'Iran connaît une perpétuelle gouvernance de crise. Tout est réactif, rien n'est anticipé. On réagit lorsque les problèmes apparaissent. On saute d'une crise à l'autre. Le temps ou les ressources manquent toujours pour planifier* », soupire M. Madani.

Ces inondations ont montré, une fois de plus, l'envergure des dégâts et des désastres causés par la République islamique pendant 40 ans dans un pays qui possède un potentiel humain et matériel gigantesque ayant la capacité de rendre la vie plus humaine et digne de son peuple●

Extrait du Bulletin d'actualités Iran, par le Collectif syndical Français

Luttes et répression sévère sur fond de crise économique et sociale

La situation économique pèse lourdement sur les salarié·es et en particulier les ouvrier·ères. Le 19 Mai 2019, le « Conseil suprême du Travail » a fixé le salaire minimal à 15 160 000 Rials (équivalent de 102,40 euros), ce qui reste très inférieur au seuil de pauvreté.

C'est pourquoi ces derniers jours, le pays était témoin des plusieurs foyers de contestation : des travailleurs du secteur non-industriel de la Pétrochimie de Mah-Shahr, ceux de la mairie d'Ahvaz, ainsi que ceux de la « Communication de Mashhad » (Nord-est du pays) suite au licenciement d'une partie des salarié·es.

Mais la répression continue de s'abattre sur un grand nombre de travailleurs et travailleuses.

Le syndicaliste de la sucrerie Haft-Tapeh, **Esmail Bakhshi** est toujours en prison et victime de pressions pour revenir sur ses déclarations concernant les tortures qu'il a subies à la prison d'Ahvaz (Sud de l'Iran).

Sepideh Gholian, militante étudiante est dans la même situation.

Djafar Azimzadeh de « l'Union libre des travailleurs » subit lui aussi un traitement inhumain en prison.

Suite au mouvement de contestation à Ahvaz au sein du « **Groupe industriel national de l'Acier** », plus d'une centaine d'ouvrier·ère s sont fiché·es pour motif « sécuritaire ».

Meysam Alemahdi, arrêté en décembre 2018 puis relâché, est licencié sans aucune indemnité.

Eghbal Shabani, syndicaliste boulanger de Sanandaj est libéré sous caution de 100 millions de tomanes (65 fois le salaire minimal), somme réglée par ses ami·es.

Tofigh Mahmoudi, ouvrier également originaire de Sanandaj, a été arrêté sans raison connue, et il ne sait pas de quoi il est accusé.

Avocate spécialiste de la défense des droits humains, **Nasrin Sotoudeh** est condamnée à plus de 12 ans d'emprisonnement et 148 coups de fouets. Pour avoir défendu les femmes qui avaient enlevé leur foulard en public, elle est accusée de « corruption et propagande de la prostitution ». Sa situation est médiatisée en France, en particulier par Amnesty International, pour obtenir sa libération. Le collectif syndical français a décidé de soutenir cette campagne qui invite à envoyer des messages aux autorités iraniennes.

<https://www.amnesty.org/fr/get-involved/take-action/iran-free-nasrin-satoudeh-now/>

Nargesse Mohammadi, militante des droits humains, est en prison depuis plus de 3 ans malgré sa santé fragile.

Zeynab Jalaian, militante féministe kurde condamnée à la perpétuité, est emprisonnée depuis 11 ans. Elle est malade et est régulièrement maltraitée par des agents de la prison de Khoy (Nord-ouest de l'Iran).

Si la liste des prisonnier·es pour raisons « politiques » est longue, des arrestations massives sont aussi menées contre les activistes écologiques. Après que **Kavous Seyad Emami** ait trouvé la mort mystérieusement en prison en 2017, huit écologistes sont actuellement « jugés » pour « espionnage et dépravation ». Il s'agit de **Niloufar Bayani, Sépideh Kashani, Taher Ghadirian, Amirhossein Khaeghi, Houman Jowkar, Morad Tahbaz, Abdolreza Kouhpayeh et Sam Radjabi**.

Au cours de l'année écoulée, plus de **96 enseignants et enseignantes**, dont **Abdi, Beheshti, Mardani, Babamoradi, Ghorbani et Kazemi**, ont été arrêtés ou poursuivis pour avoir protesté dans différentes régions contre leurs conditions de vie et de travail mais surtout contre la répression permanente qui les vise.

L'année iranienne s'est terminée le 20 mars mais les salarié·es n'avaient ni l'envie ni les moyens de fêter le nouvel an, qui ne constitue pas le signe d'une situation meilleure•

La lettre des syndicats français à Hassan Rouhani



Paris, le 7 mai 2019

Monsieur H. Rouhani, Président de la République Islamique d'Iran

Le mercredi 1er mai 2019, lors d'un rassemblement pacifique devant le parlement iranien, une quarantaine de manifestants (travailleurs, étudiants, enseignants, écrivains, ...) ont été tabassés et arrêtés par les forces de l'ordre. Ils ont été conduits dans les différentes prisons, dont celle d'Evin. Depuis, une grande partie de ces manifestants ont été relâchés, souvent sous caution.

Parmi les interpellés, figuraient sept membres du « Syndicat des travailleurs du transport de Téhéran et sa banlieue, Vahed » dont quatre ont été libérés sous caution le 5 mai. Mais des enseignants, des écrivains et trois syndicalistes (Reza Shahabi, Hassan Saïdi et Seyed Rassoul Taleb Moghaddam), sont toujours emprisonnés et sous pression juridique et sécuritaire.

Monsieur le Président, votre pays est signataire des conventions internationales, dont celle de l'OIT-ILO, exigeant le respect des droits des personnes. Les salariés iraniens, en célébrant le 1er mai, agissaient dans ce cadre et revendiquaient seulement une amélioration de leur situation économique qui s'est encore dégradée dernièrement.

Nous, organisations syndicales françaises, condamnons fermement ces actes de répression et exigeons la libération immédiate et sans condition de ces manifestants. Leur libre circulation doit être garantie.

Veuillez recevoir, Votre excellence, nos salutations respectueuses.

Confédération française démocratique du travail (CFDT) fcouderc@cfdt.fr

Confédération générale du travail (CGT) w.jacklein@cgt.fr

Fédération syndicale unitaire (FSU) michelle.olivier@snuipp.fr

Union Syndicale Solidaires (Solidaires) contact@solidaires.org

Union nationale des syndicats autonomes (UNSA) laurent.escure@unsa.org

Une copie de ce courrier est envoyée à Monsieur Raïssi, Chef de la magistrature

La lettre des syndicats français aux autorités iraniennes



Paris, le 18 avril 2019

Monsieur le Guide suprême,

Les organisations syndicales françaises CFTD, CGT, FSU, Solidaires et UNSA, s'adressent à vous afin d'attirer votre attention sur la situation alarmante concernant la violation des droits humains et syndicaux en Iran, contrevenant à des textes internationaux pourtant ratifiés par les autorités.

Depuis plusieurs années, nos organisations ont mené des initiatives à différents niveaux pour dénoncer cette répression et obtenir la libération de syndicalistes emprisonnés.

Des nouvelles très inquiétantes nous parviennent ces dernières semaines. Sont de plus en plus ciblés des syndicalistes à qui il est reproché d'organiser des manifestations, pourtant pacifiques, contre le coût de la vie au regard de la faiblesse et des arriérés de salaires.

Ainsi, récemment, deux grèves majeures ont eu lieu simultanément pour protester contre le non-paiement des salaires et des malversations présumées de la part de certains dirigeants de l'entreprise : elles ont mobilisé les sidérurgistes du Groupe industriel national iranien de l'acier situé à Ahvaz et les salariés de la Société agro-industrielle de sucre de canne Haft Tapeh.

De nombreux syndicalistes, enseignants, défenseurs des droits humains et de l'environnement sont harcelés, arrêtés, licenciés et emprisonnés. Voici quelques situations dont nous avons connaissance :

- ✓ **Esmail Bakhshi**, représentant des travailleurs de la sucrerie Haft Tapeh a été incarcéré et torturé pendant près d'un mois pour avoir mené un mouvement de grève.
- ✓ **Sepideh Gholian**, une étudiante, journaliste et militante des droits sociaux avait également été arrêtée pour son soutien aux grévistes.

Après leur libération conditionnelle, S. Gholian et I. Bakhshi ont dénoncé la torture subie lors de leur séjour en prison. Cela leur a valu d'être de nouveau arrêtés et détenus dans un endroit gardé secret. Afin de les discréditer, les autorités de la justice et du renseignement ont diffusé, via le réseau de télévision d'Etat, leurs « aveux » enregistrés en prison sous la torture.

- ✓ D'autres militants ouvriers sont condamnés et parfois emprisonnés : c'est notamment le cas d'**Ebrahim Madadi, Reza Shahabi, Davood Razavi, Ali Nejati, Jafar Azim-zadeh**. De nombreux travailleurs grévistes, comme **Meysam Alemahdi**, de l'industrie sidérurgique à Ahvaz, sont licenciés et accusés de « sabotage économique ».
- ✓ Des enseignants sont arrêtés et emprisonnés. Certains sont de nouveau « jugés » et condamnés à de lourdes peines. A ce jour, de nombreux militants du Syndicat des enseignants sont emprisonnés : **Abdi, Beheshti-Langarood, Ghanbari Mardani, Babamoradi, Kazemi, Habibi**... Cette liste n'est malheureusement pas exhaustive.
- ✓ Récemment huit scientifiques et défenseurs de l'environnement ont été arrêtés et « jugés » pour « espionnage et dépravation ». Il s'agit de **Bayani, Kashani, Ghadirian, Khaeghi, Jowkar, Tahbaz, Kouhpayeh et Radjabi**. Un autre écologiste est mort mystérieusement en prison il y a quelque mois...

(Lire la suite page suivante)

(Suite de la page précédente) **La lettre des syndicats français aux autorités...**

- ✓ Enfin, pour terminer cette longue liste, pourtant incomplète, il nous faut citer le cas de l'avocate **Nasrin Sotoudeh** : arrêtée en juin dernier, elle vient d'être condamnée à 38 ans de prison et 148 coups de fouet. Elle défendait notamment les femmes poursuivies par la justice pour avoir manifesté contre le port obligatoire du voile. Elle est accusée d' « incitation à la corruption et à la prostitution ».

L'article 22 du Pacte international relatif aux droits civils et politiques (ICCPR), ainsi que l'article 8 du Pacte international relatif aux droits économiques, sociaux et culturels (PIDESC) protègent pourtant le droit de former des syndicats et de s'affilier à des syndicats. L'Iran est signataire de ces deux traités. L'Iran ne respecte pas ses engagements pris dans le cadre des conventions internationales de l'OIT, qui reconnaissent le droit des travailleurs iraniens à établir leurs organisations indépendantes.

Nous, organisations syndicales françaises, demandons :

- L'interdiction effective de la torture et le respect des droits humains pour les personnes emprisonnées,
- L'annulation de toutes les condamnations injustes et contraires aux libertés et droits fondamentaux,
- La libération des prisonniers d'opinion et des défenseurs de l'environnement ainsi que la libération immédiate et sans condition de tous les militants emprisonnés en raison de leurs activités syndicales.
- Le respect par les autorités iraniennes des principes fondateurs de l'ONU et de l'OIT, organisations internationales dont elles sont membres.

Veuillez recevoir, Votre excellence, nos salutations respectueuses.

Confédération française démocratique du travail (CFDT) <fcouderc@cfdt.fr>

Confédération générale du travail (CGT) <n.ferouse@cgt.fr>

Fédération syndicale unitaire (FSU) <michelle.olivier@snuipp.fr>

Union Syndicale Solidaires (Solidaires) <contact@solidaires.org>

Union nationale des syndicats autonomes (UNSA) <luc.berille@unsa.org>Confédération

PS : Une copie de ce courrier est envoyée à :

Monsieur Rohani, Président de la République islamique d'Iran

Monsieur Raïssi, Chef de la magistrature

Monsieur l'Ambassadeur de la République islamique d'Iran à Paris•

Le TUC britannique dénonce la répression des syndicalistes en Iran

Le TUC dénonce les actions du gouvernement iranien et sa campagne d'oppression continue contre les syndicalistes, les étudiants et les militants à travers l'Iran.

Le TUC exprime sa profonde solidarité avec les travailleurs de l'INSIG (métallurgistes) à Ahwaz et du complexe de canne à sucre de Haft Tappeh dans la campagne pour la réalisation de leurs revendications justes et légitimes.

Nous soutenons la grève de près de six semaines des métallurgistes en Iran, qui protestent contre le fait que leurs employeurs ne les paient pas pendant des mois à la fois.

Les travailleurs de la sidérurgie de l'Iran National Steel Industry Group (INSIG) à Ahwaz sont en conflit depuis plus d'un an avec leurs propriétaires du secteur privé qui n'ont pas respecté leurs obligations d'exploiter l'usine d'Ahwaz à pleine capacité. Les travailleurs ont exigé le retour de l'usine dans le secteur public et des investissements stratégiques afin d'assurer sa rentabilité et sa pérennité.

La réaction des autorités iraniennes face à l'escalade de l'action syndicale et des protestations a été généralement brutale. Lundi 17 décembre, aux petites heures du matin, les forces de sécurité ont perquisitionné les domiciles de nombreux grévistes et arrêté 31 de leurs principaux représentants. Dix autres grévistes ont été arrêtés dans les heures qui ont suivi.

En conséquence, les grévistes ont refusé de rencontrer le gouverneur de la province du Khouzistan et ont annoncé que tant que tous les travailleurs arrêtés ne seraient pas libérés, ils n'entameraient aucune négociation.

Les revendications des travailleurs de l'INSIG d'Ahwaz et du complexe de canne à sucre de Haft Tapeh, visant à inverser la tendance à la privatisation et à mettre en œuvre la demande de main-d'œuvre pour le contrôle de la production, sont soutenues par un grand nombre de syndicats, organisations de travailleurs et organisations sociales et politiques, et reçoivent un soutien toujours croissant dans la société iranienne.

Le TUC appelle les autorités iraniennes à répondre immédiatement aux exigences suivantes :

- la libération de tous les travailleurs et syndicalistes arrêtés ;
- le paiement de tous les salaires en retard et impayés ;
- le retrait de la police anti-émeute de l'usine et de la zone environnante et la cessation immédiate de toutes les mesures visant à contraindre la main-d'œuvre ;
- le gouvernement iranien doit entamer des négociations sérieuses en vue de restituer l'usine au secteur public sur la base de dispositions constitutionnelles couvrant l'échec des usines privatisées ;
- le gouvernement iranien doit reconnaître, mettre en œuvre et respecter les droits syndicaux fondés sur les conventions fondamentales de l'OIT, notamment les conventions 87 et 98.

Le TUC, aux côtés du mouvement syndical mondial, surveille de près•

148 coups de fouet et 33 ans de prison pour avoir milité contre le port du voile obligatoire en Iran et avoir défendu les droits des femmes



Le 11 Mai 2019 , alors qu'elle purge déjà une peine de cinq ans de prison, l'avocate et militante féministe iranienne Nasrin Sotoudeh écope de 33 ans supplémentaires et 148 coups de fouets pour son combat de défense des droits des femmes en Iran et de protestation contre les lois sur le port obligatoire du hijab.

Depuis l'annonce de cette condamnation, la pétition lancée par Amnesty International a recueilli plus de 1,5 million de signatures à travers le monde pour exiger sa libération. En France, l'organisation a même lancé une « action coup de poing » pour saturer la boîte e-mail de l'ambassade d'Iran à Paris. « *Vous êtes plus de 22 000 personnes à avoir envoyé un email demandant la libération de Nasrin !* », lit-on dans un communiqué publié mi-avril.

Le collectif syndical français pour l'Iran, dans une lettre adressée aux autorités iraniennes proteste cette condamnation et exige sa libération immédiate et sans condition.

L'Union européenne a également dénoncé cette peine de prison et demandé « *un réexamen immédiat de la sentence* ». « *Nasrin Sotoudeh a été condamnée à l'issue d'un procès par contumace qui a également mis en cause un certain nombre d'autres violations du droit à une procédure régulière, avait déploré la porte-parole de la cheffe de la diplomatie européenne, Federica Mogherini au moment de l'annonce de cette condamnation. Nous attendons que l'Iran veille à ce que le droit de Reza Khandan et Nasrin Sotoudeh de faire appel de leur condamnation soit protégé* ».

En 2011, elle avait été condamnée à 11 ans de prison pour « diffusion de propagande et conspiration mettant en danger la sécurité de l'Etat ». Cette peine avait été assortie d'une interdiction de pratiquer sa profession. Suite à cela, celle qui est aussi mère de deux enfants avait entamé plusieurs grèves de la faim pour protester contre la pression pesant sur sa famille. A cette époque, Amnesty International avait demandé sa libération immédiate. Nasrin Sodouteh avait été graciée deux ans plus tard.

En 2012, le Parlement européen lui a décerné le Prix Sakharov pour la « liberté de l'esprit ». En 2018, elle reçoit le Prix international des droits de l'homme Ludovic-Trarieux. Le 11 avril 2019, on lui décerne le prix One Humanity lors du gala annuel de PEN Canada à Toronto.

A Paris, le Conseil national des barreaux demande, sur la façade de son siège, la libération de l'avocate iranienne Nasrin Sotoudeh•

La peine de mort en Iran en 2018

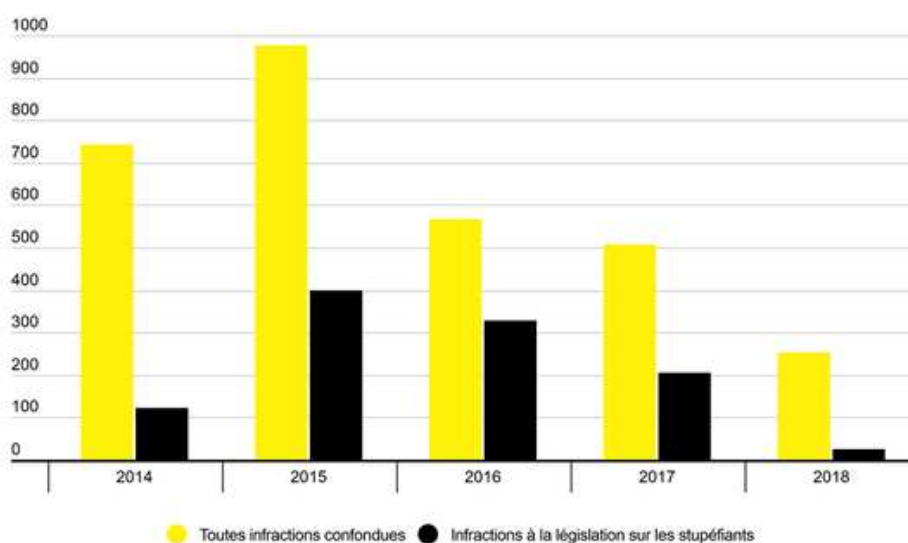
Les 253 exécutions recensées par Amnistie internationale en Iran constituent le chiffre le plus bas enregistré dans le pays depuis 2010 et représentent moins de la moitié du total recensé en 2017 (507). Ce chiffre s'explique en grande partie par l'application de modifications à la loi relative à la lutte contre les stupéfiants et par la suspension temporaire des exécutions pour des infractions à cette législation. La loi, modifiée en novembre 2017, a relevé le seuil de la quantité de stupéfiants entraînant obligatoirement une condamnation à mort, avec un effet rétroactif possible. Elle a en outre permis à des personnes se trouvant sous le coup d'une sentence capitale pour infraction à la législation sur les stupéfiants de demander un réexamen de leur peine en vue d'une commutation.



En novembre, la modification de la loi relative à la lutte contre les stupéfiants a relevé le seuil à partir duquel la possession de stupéfiants entraînait obligatoirement une condamnation à mort, avec un effet rétroactif possible. Des représentants du gouvernement ont indiqué qu'en vertu de cette modification, jusqu'à 15 000 personnes condamnées à mort pour des infractions à la législation sur les stupéfiants verraient leur peine réexaminée en vue d'une éventuelle commutation.

Sur les 253 personnes dont Amnistie internationale a recensé l'exécution, 160 avaient été déclarées coupables d'homicide, soit cinq femmes et 155 hommes ; 22 étaient des hommes condamnés pour avoir violé des femmes ; trois personnes avaient été déclarées coupables de viol et de meurtre ; une d'enlèvement et de meurtre ; trois d'enlèvement et viol ; une d'avoir « pris les armes contre l'État » (baqi) ; 25 de trafic de drogue ; une de vol qualifié ; 18 d'« inimitié à l'égard de Dieu » (moharebeh), dont 12 en lien avec des vols qualifiés et six en lien avec des activités politiques ; 14 de « propagation de la corruption...

EXÉCUTIONS RECENSÉES EN IRAN 2014-2018



(Lire la suite page suivante)

(Suite de la page précédente) **La peine de mort en Iran en 2018...**

...sur terre » ; et cinq d'infractions dont la nature n'a pas pu être vérifiée. Des personnes ont été exécutées après un procès inique et au moins 13 exécutions ont eu lieu en public. Le Code pénal islamique prévoyait toujours la lapidation comme mode d'exécution, mais aucun recours à cette méthode n'a été enregistré en 2018. La pendaison a été le seul mode d'exécution utilisé au cours de l'année à la connaissance d'Amnistie internationale. La peine capitale était maintenue pour certaines relations consenties entre personnes de même sexe et pour des infractions formulées en des termes vagues, par exemple l'« outrage au Prophète », l'« inimitié à l'égard de Dieu » et la « propagation de la corruption sur terre ».

L'une des personnes exécutées pour meurtre était Mohammad Salas, un membre de la minorité derviche Gonabadi, pendu en juin après un procès d'une iniquité flagrante où il avait été déclaré coupable d'avoir tué trois policiers lors d'une manifestation en février. Le seul élément de preuve qui a fondé sa condamnation était un « aveu » qui, selon son témoignage, lui avait été arraché sous la torture. Cet « aveu », obtenu alors qu'il se trouvait à l'hôpital, avait été diffusé à la télévision publique plusieurs semaines avant son procès. Mohammad Salas n'avait en outre pas été autorisé à consulter un avocat indépendant de son choix, ni avant ni durant son procès.

Deux des personnes exécutées pour « inimitié à l'égard de Dieu » étaient Zaniar Moradi et Loghman Moradi, des prisonniers iraniens appartenant à la minorité ethnique kurde. Quant à l'homme exécuté pour avoir « pris les armes contre l'État », il s'agissait de Ramin Hossein Panahi. Ces trois hommes ont été exécutés en septembre, à la prison de Rajai Shahr, à Karaj, à l'issue de procès manifestement iniques. Tous trois s'étaient vu refuser la possibilité de communiquer avec leurs avocats après leur arrestation et avaient déclaré que des actes de torture leur avaient été infligés en vue de leur extorquer des « aveux ».

La législation iranienne prévoyait toujours la peine capitale pour l'adultère. Deux femmes, Zahra Derakhshani et Golestan Jankanlou, ont été condamnées à mort par lapidation pour une telle « infraction ».

Des tribunaux d'exception créés en août pour des faits impliquant une corruption financière ont condamné à mort, à de longues peines d'emprisonnement ou à la flagellation un certain nombre de personnes décrites par les autorités comme « corrompues financièrement » et qualifiées de « saboteurs de l'économie ». Au moins trois de ces personnes ont été exécutées en 2018 : Vahid Mazlounin et Mohammad Esmail Ghasemi, qui avaient été accusés d'avoir manipulé les marchés iraniens de l'or et des devises, en novembre, et Hamid Reza Bagheri Darmani en décembre. Ils faisaient partie des 14 personnes exécutées pour « propagation de la corruption sur terre ». Les prévenus n'avaient pas été autorisés à consulter un avocat indépendant de leur choix, n'avaient pas le droit d'interjeter appel contre leur peine d'emprisonnement et n'avaient que dix jours pour pouvoir faire appel de leur condamnation à mort.

L'Iran a appliqué de manière accrue la peine capitale contre des personnes qui avaient moins de 18 ans au moment de l'infraction. Sept prisonniers exécutés entraient dans cette catégorie : deux femmes, Zeinab Sekaanvand et Mahboubeh Mofidi ; et cinq hommes, Ali Kazemi, Amirhossein Pourjafar, Abolfazl Chezani Sharahi, Omid Rostami et Abolfazl Naderi. À la fin de l'année, au moins 85 personnes sous le coup d'une peine capitale étaient mineures au moment des faits pour lesquelles elles avaient été condamnées. Amnistie internationale a observé une pratique alarmante des autorités iraniennes, qui programment les exécutions des jeunes délinquants dans des délais très courts pour limiter les chances d'interventions publiques ou privées pour sauver leur vie.

Ali Kazemi, 22 ans, a été exécuté par pendaison dans des circonstances cruelles le 30 janvier, dans une prison de la province de Bouchehr¹⁰⁴. Son exécution a été planifiée et s'est déroulée sans que son avocat en soit averti, ce qui est contraire au droit iranien. Les autorités ont trompé la famille d'Ali Kazemi concernant la date de l'exécution et, le 30 janvier au matin, l'administration pénitentiaire l'a même appelée pour lui assurer que l'exécution n'avait pas eu lieu. Cependant, ce même jour vers midi, les proches ont été informés que l'exécution venait de se dérouler. Ali Kazemi avait été déclaré coupable du meurtre d'un homme, poignardé lors d'une rixe en mars 2011, alors qu'il n'avait que 15 ans...

(Lire la suite page suivante)

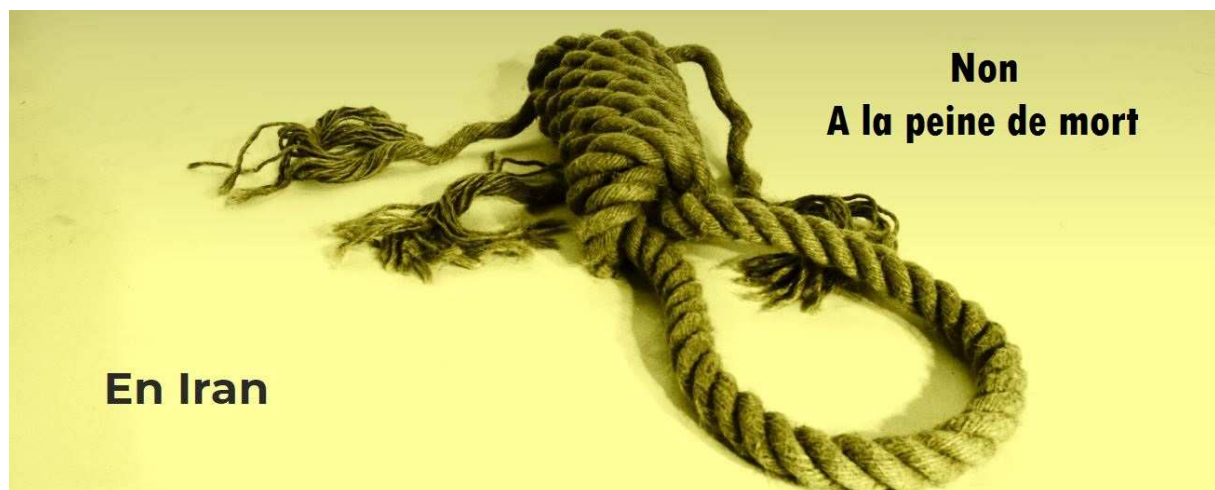
(Suite de la page précédente) **La peine de mort en Iran 2018...**

... En vertu du Code pénal islamique iranien, les garçons âgés de plus de 15 années lunaires et les filles âgées de plus de neuf années lunaires jugés coupables d'homicide ou de certains autres crimes passibles de la peine capitale peuvent être condamnés à mort au même titre que les adultes. Le droit autorise cependant les juges à remplacer la peine capitale par un autre châtiment s'ils estiment qu'il existe des doutes quant à la pleine « maturité » du mineur au moment des faits. En février, le haut-commissaire aux droits de l'homme a déploré que l'Iran viole « beaucoup plus souvent que tout autre État » l'interdiction absolue consacrée par le droit international d'imposer la peine de mort aux personnes âgées de moins de 18 ans au moment des faits qui leur sont reprochés.

Le cas d'Abolfazl Chezani Sharahi illustre bien cette violation par l'Iran de l'interdiction absolue par le droit international du recours à la peine capitale contre les mineurs¹⁰⁵. Ce jeune homme de 19 ans a été exécuté à l'aube du 27 juin à la prison de Qom, dans la province du même nom, au centre du pays. Il avait été condamné à mort en septembre 2014, après que la première chambre du tribunal pénal de la province de Qom l'avait reconnu coupable du meurtre d'un jeune homme poignardé au cours d'une bagarre le 26 décembre 2013, alors qu'il n'avait que 14 ans. Dans son verdict, le tribunal avait cité l'avis d'un expert de l'Organisation iranienne de médecine légale (l'institut médico-légal public), qui avait déclaré sans la moindre explication qu'Abolfazl Chezani Sharahi avait atteint la pleine « maturité psychologique » à l'âge de 14 ans. Cette sentence avait été confirmée par la 24e chambre de la Cour suprême iranienne en novembre 2014.

D'après le verdict de la Cour suprême, qu'Amnistie internationale a examiné, la peine capitale avait été confirmée alors que le représentant du bureau du procureur près la Cour suprême avait soumis un avis juridique en faveur de l'annulation de la condamnation à mort, faisant part de son inquiétude quant au fait que la commission médicale qui avait analysé la maturité d'Abolfazl Chezani Sharahi ne comptait pas d'expert en pédopsychologie et avait mené son examen un an après le crime. Abolfazl Chezani Sharahi avait par la suite soumis une demande de réexamen judiciaire, qui avait été rejetée par la 33e chambre de la Cour suprême en octobre 2015. La version écrite du jugement faisait moins de trois lignes et ne mentionnait aucune des graves inquiétudes soulevées par l'avocat d'Abolfazl Chezani Sharahi et par le bureau du procureur concernant son jeune âge et le manque de rigueur de l'évaluation de sa maturité•

Source : <https://www.amnistiepdm.org/en-iran.html>



République iranienne de pendaison

Terroriser la population, seul moyen pour le régime à sortir de sa crise



Désormais libres en Occident, le régime iranien est devenu plus répressif depuis son accord nucléaire avec les États-Unis et d'autres puissances mondiales qui avaient espéré que cela modérerait le pouvoir islamiste. Chaque accord, chaque négociation avec le régime, cela signifie une potence supplémentaire en Iran.

En Iran, l'année 2019 commence pire que l'année 2018. Pour la seule année 2016, on rapporte plus de 550 exécutions par pendaison. Le chiffre paraît hallucinant. Selon le régime iranien la plupart auraient été condamnées pour des trafics de drogues. Mais des organisations soulignent que plusieurs exécutions au moins ont concerné des militants des droits de l'Homme. Ces chiffres sont mis en lumière par les organisations de la société civile.

L'Iran est l'un des pays où se déroulent le plus grand nombre d'exécutions dans le monde, et le régime vient de battre un nouveau record dans sa violence effrénée en exécutant au moins 81 personnes en 10 jours, et souvent pendaisons publiques.

L'Iran se classe deuxième derrière la Chine pour le nombre d'exécutions menées chaque année. Les autorités iraniennes ne fournissent aucune statistique concernant le nombre d'exécutions annuelles, ni aucune information sur les personnes condamnées à mort. Il semble qu'elles dissimulent délibérément les informations sur l'ampleur des exécutions •

Exécutions rapportées en Iran	
En 2018	293
En 2017	544
En 2016	550
En 2015	1054
En 2014	849
En 2013	891
En 2012	574
En 2011	684
En 2010	818

Je désire être informé-e des initiatives de *Solidarité avec les Travailleurs en Iran* (SSTI)

Je décide d'être affilié-e à SSTI

Prénom et nom (organisation) _____

Adresse _____

Téléphone, courrier électronique _____

Renvoyer à: *Solidarités Socialiste avec les Travailleurs en Iran*

Adresse : S.S.T.I, 266, av. Daumesnil, 75012 Paris

<http://www.iran-echo.com>

E-mail: sstiran@yahoo.fr